

Des nouvelles du programme 2019-2021 :
La première année d'exploitation
Du périmètre maraîcher de Lakamané

La première année d'exploitation du périmètre maraîcher de quatre hectares à Lakamané est probante. Cette série de photographies a été prise par le maire de Lakamanané entre les mois de janvier et d'avril 2022. De toute évidence le maraîchage est devenu une sorte d'oasis alimentaire pour les villageois et aussi très certainement un véritable régal pour les yeux des lecteurs.



Dans un de ses récents messages, M. Mamadou DIALLO, maire de Lakamané nous indiquait que les 132 femmes maraîchères de l'association Benkady de Lakamané ont utilisé à bon escient toutes les semences que nous avons achetées pour elles dans le cadre de la fin du programme 2019-2021.

De toute évidence, les premiers résultats de mise en culture sont très encourageants et nous laissent présager une parfaite exploitation du périmètre agricole dédié aux salades, aux oignons, aux courgettes, aux betteraves et aux autres fruits et légumes de saison.

Toutes les photographies qui suivent nous montrent quelques-unes des maraîchères s'activer dans leurs parcelles et procéder aux premières récoltes.



Toutes ces belles photographies nous remplissent de joie et nous encourageant sans aucun doute à poursuivre avec la même ardeur notre prochain programme 2022-2024.



Fort du succès du programme 2019-2021 avec la réalisation de ce périmètre maraîcher tout équipé de quatre hectares pour les 132 femmes de cette commune, nous avons l'ambition de reproduire

cette réalisation avec le soutien de notre Réseau Essonne-Mali (RésEM) en développant dans la commune de Lakamané deux autres périmètres maraîchers de deux hectares dans les villages de Dialakoro (à environ 7 kilomètres au nord de Lakamané) et de Balandougou (à environ 10 kilomètres à l'est de Lakamané).

Pour ce faire dans le cadre du programme 2022-2024, nous réaliserons en 2023 dans chaque village un forage profond productif ; avec la construction en 2024 d'un château d'eau alimenté par une pompe électrique et des panneaux solaires, des bassins réservoirs et un réseau de distribution d'eau d'arrosage ainsi que la pose d'une clôture de protection des installations agricoles qui comprendra également un magasin de stockage des semences et de l'outillage. Le budget total (France + Mali) est de 2 x 23 500 €.

Vincent FAUVELL-CHAMPION
Responsable de la commission Lakamané
Les Amis du Jumelage
Marolles-en-Hurepoix

